



La formation
continue
à l'université

Université du Littoral Côte d'Opale

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

PRÉSENTATION

La VAE permet à chacun de valider tout ou partie d'une certification grâce à son expérience professionnelle, extra-professionnelle, bénévole ou de volontariat dès lors qu'il a au minimum 1 an d'expérience en lien direct avec la certification visée.

(Articles L.613-3 à L613-6 du code de l'éducation)

OBJECTIFS

Acquérir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'un Certificat de Qualification Professionnelle.

Pour les bénéficiaires :

- Faire reconnaître ses compétences
- Raccourcir un parcours de formation
- Préparer sa reconversion
- Faciliter une recherche d'emploi
- Réaliser un projet professionnel et/ou personnel

Pour les entreprises :

- Améliorer la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)
- Réduire un parcours de formation
- Motiver les salariés
- Augmenter la qualification des collaborateurs

PRINCIPALES ÉTAPES

Information, conseil, orientation

- Réunions d'information sur la VAE
- Entretien individuel pour analyse du projet professionnel et aide au choix du diplôme.

Étude de la recevabilité

- Constitution d'un pré-dossier pour avis de recevabilité
- La recevabilité administrative est assortie d'une recevabilité pédagogique donnée par le responsable du diplôme.

Rédaction du dossier de validation des acquis de l'expérience

Accompagnement individuel possible pour l'aide à la rédaction du dossier et la préparation à l'entretien avec le jury : conseils méthodologiques, aide au choix des expériences à valoriser, aide à l'explicitation du parcours et des compétences mises en œuvre en lien avec le diplôme.

Validation de l'expérience

- Soutenance du dossier devant le jury VAE de l'ULCO
- Décision du jury
- En cas de validation partielle : prescription du jury quant aux modalités d'acquisition des compétences manquantes (cours, projet, mémoire, ...) et conseils pour la mise en œuvre de la prescription.

CONTACTS

FCU Côte d'Opale

Site de Calais :
03.21.46.55.20

Site de Boulogne-sur-Mer :
03.21.99.45.40

Site de Dunkerque :
03.28.23.70.80

vae@univ-littoral.fr

TARIF

1 700€ + frais d'inscription à l'Université

> Possibilités de prise en charge : nous contacter